

CAUDAN

magazine municipal

Caudan croquée !

GRAND
ANGLE

P10

Médiathèque
de Caudan



Mai 2022

N°
04

P.4
Finances communales

P.06
La nouvelle place Eugénie Brazier



- 03 Edito
- 04 Finances
- 06 Travaux - Urbanisme - Affaires économiques
- 08 Environnement
- 10 Culture
- 12 Affaires scolaires et transports
- 13 Sport & vie associative
- 14 Bienvenue
- 15 Vie sociale
- 16 Enfance et jeunesse
- 18 Pratique / Etat civil
- 20 Actualités
- 23 Chroniques de la majorité et de la minorité
- 24 Recette de saison



- **Directeur de la publication** : Fabrice VELY, Maire de Caudan.
- **Directrice adjointe de la publication** : Gaëlle LE DERF, adjointe en charge de la communication et de la culture.
- **Création et impression** : Imprimerie Icônes. Imprimé à 3160 exemplaires.
- **Rédaction** : Fabrice VELY, Maire de Caudan ; Christophe ALLAIN, premier adjoint - Finances ; Sylvie CORMIER, adjointe à l'enfance - Jeunesse ; Jérôme ROUILLON, adjoint aux Travaux - Urbanisme - Affaires économiques - Agriculture ; Sandrine LE ROUX, adjointe aux sports - Vie associative ; Olivier BENGLOAN, adjoint à la vie scolaire - Transports ; Martine DI GUGLIELMO, adjointe aux affaires sociales - Solidarités - Handicap ; André LOMENECH, adjoint à l'environnement - Patrimoine bâti - Sécurité - Personnel ; service communication
- **Crédits photos** : Services municipaux, Gaëlle LE DERF, Emilie LUBET, Claudine STREIBELEIN, Adobe Stock.



Chères Caudanaises, chers Caudanais

Une crise en appelant une autre, c'est désormais vers l'Ukraine que nos regards sont tournés. La guerre qui y est menée est celle d'un état gouverné avec brutalité contre une nation démocratique qui partage beaucoup de principes fondamentaux avec la France. Cela rappelle cruellement à chacun que la démocratie n'est ni une évidence ni un luxe dont nous pourrions nous passer. L'énorme abstention mesurée lors des récents scrutins dans notre pays et en particulier lors des dernières départementales (57.5% en mars dernier) fragilise notre propre démocratie. Cette guerre à nos portes montre pourtant que rien n'est jamais acquis définitivement, que chacun en prenne conscience et se mobilise pour défendre nos libertés, pour défendre notre démocratie. Les élections présidentielles et législatives sont l'opportunité d'exprimer cet attachement à la démocratie, je vous appelle à participer activement à ces moments si importants.

Caudan et ses habitants participent à l'indispensable élan de solidarité nationale à travers l'envoi de biens de première nécessité dès les premiers jours du conflit ou l'accueil de réfugiés. Je remercie tous ceux qui œuvrent d'une façon ou d'une autre au bénéfice de l'Ukraine et de son peuple.

A Caudan, la feuille de route pour l'année 2022 est désormais adoptée et elle est très ambitieuse. Nous poursuivons notre programme de rénovation de nos bâtiments publics : le chantier du restaurant scolaire s'achèvera à l'été, la rénovation énergétique de nos écoles publiques démarrera avant l'été. Concernant la mairie, nous entamerons les études dès cette année. A chaque fois, le volet environnemental et énergétique est au cœur de nos préoccupations. Afin d'améliorer l'offre d'accueil de nos plus petits, une Maison d'Assistants Maternels va être créée sur le site de l'école Jules Verne, des jardins familiaux seront bientôt en place dans le quartier du Lenn Sec'h.

Nous achevons la requalification des espaces urbains autour du restaurant scolaire et dès cette année nous allons démarrer celle du quartier de Pont-Youan. A chaque fois, la place réservée aux déplacements doux et à la végétalisation augmente très sensiblement. Les réseaux aériens sont enterrés, les sols sont désimperméabilisés et les éclairages sont rendus économes. Tous ces aménagements concourent à la réduction de la vitesse des véhicules. Ces projets sont développés en concertation avec les riverains qui sont consultés lors des différentes phases de conception et de travaux.

2022 verra aussi la mise en place de la vidéoprotection et la poursuite de la sécurisation de nos axes routiers. Un second policier municipal entrera en fonction. Le bien vivre dans notre commune passe aussi par un effort en matière de sécurité.

Agents des services et élus sont pleinement investis pour améliorer notre qualité de vie et favoriser le vivre ensemble à Caudan. Je compte aussi sur vous, notre société en a bien besoin.

Fabrice Vély

Maire de Caudan

Vice-Président de Lorient Agglomération

Kaodanadedez ha Kaodaniz ker,

An eil enkadenn a gemer plas eben, àr-du Ukraina emañ troet hor selloù bremañ. Ar brezel a zo graet eno eo hani ur Stad renet taer enep ur vroad demokratel hag a zo hañval ur bochad ag he fennaennoù diazez doc'h re Bro-C'hall. Kement-se a zegas en un taol da soñj da bep unan nend eo an demokratelezh nag un dra anat nag un dra lorc'hus hag a c'hellehemp gober heptañ. Breskaet eo hon demokratelezh-ni dre ma oa chomet ur yoc'h bras hep votiñ er bouezhiadegoù diwezhañ en hor bro, dreist-holl da-geñver re an departamant (57.5% e miz Meurzh). Get ar brezel ken tost se doc'homp ec'h eus diskouezet anat deomp n'eus tra gounezet da vat ha da virviken : ra vo komprenet an dra-se get pep unan, ra vo oberiant evit difenn hor frankizioù hag hon demokratelezh. Un degouezh mat eo an dilennadegoù prezidant ha kannaded da ziskouez peger stag emamp doc'h an demokratelezh. Me ho ped da gemer perzh hardizh er momedoù ker pouezus se.

Lod eo Kaodan hag he zud er lañs a genskoazell rekis-mat a zo er vro, en ur zegemer repuidi pe en ur gas madoù hag a zo ezhomm groñs anezhe adal deizioù kentañ ar brezel. Me a drugareka razh an dud a ra traoù mod-pe-vod evit mad Ukraina hag he fobl.

E Kaodan emañ votet bremañ ar follenn-stur evit ar blez 2022, dezhi palioù uhelek-meurbet. Ni a zalc'ho get hor programm da reneveziñ hor savadurioù publik : achuet e vo chanter ar preti-skol e-pad an hañv, komañset e vo get reneveziñ energetek hor skolioù publik a-benn neuze. Evit an ti-kêr e vo roet lañs d'ar studiadennoù er blez-mañ.

Bewezh emañ an endro hag an energiezh e-kreiz hor prederi. Evit gwellaat ar c'hinnig degemer evit hor bugaligoù e vo krouet un Ti Skoazellerion-Mamm e-men emañ ar skol Jules Verne, hag edan berr e vo digoret jardinioù familh e karter ar Lenn Sec'h.

Ni zo é peurachu adkempenn an tachadoù e kêr tro-ha-tro d'ar preti-skol hag adal ar blez-mañ e krogimp da ober mem tra get karter Pont-Youann. Bep taol e vez kresket un tamm plas an dilec'hiiñ dous hag an tachadoù glas. Labourioù a vez graet evit lakat en douar ar rouedadoù a zo en aer, evit lakat an douaroù da vout treuzus a-nevez d'an dour, hag evit ma vehe arboellusoc'h ar gouleier. Difonnaet e vez tizh ar c'hirri, oc'hpenn-se, get razh an terkadurioù-se. Asambl get an annezidi e vez lakat ar raktresoù-se àr-sav, en ur guzuliata gete e pep pazenn ag ar labour empentiñ ha sevel.

E 2022 ivez e vo dispaket ar videogwarez ha dalc'het e vo da suraat hon hentoù. Un eil poliser kêr a yelo en e garg. Evit beviñ mat en hor c'humun e ranker lakat bec'h a-fet ar surentez ivez.

Gwazourion ar servijoù hag an dilennidi zo é labourat plaen evit gwellaat hor c'halite beviñ hag aesaat ar beviñ asampl e Kaodan. Àr-noc'h-c'hwil ivez e kontan, hor c'hevredigezh he deus ezhomm bras anezhi.

Fabrice Vély

Maer Kaodan

Besprezidant an Oriant Tolpad

L'essentiel du budget primitif 2022

Que retenir du Budget Primitif adopté (moins trois abstentions) par le conseil municipal le 7 mars 2022 ?
Sans reprendre l'intégralité de la séance, vous retrouverez ici les axes qui ont présidé à l'élaboration du budget ainsi que les principaux marqueurs. Toutes sections confondues, c'est un budget caudanais qui pèse près de 16 millions d'euros avec 8,32 M€ inscrits en section de fonctionnement et 7,69 M€ inscrits en section d'investissement.

I - QUELS EN SONT LES PRINCIPAUX MARQUEURS ?

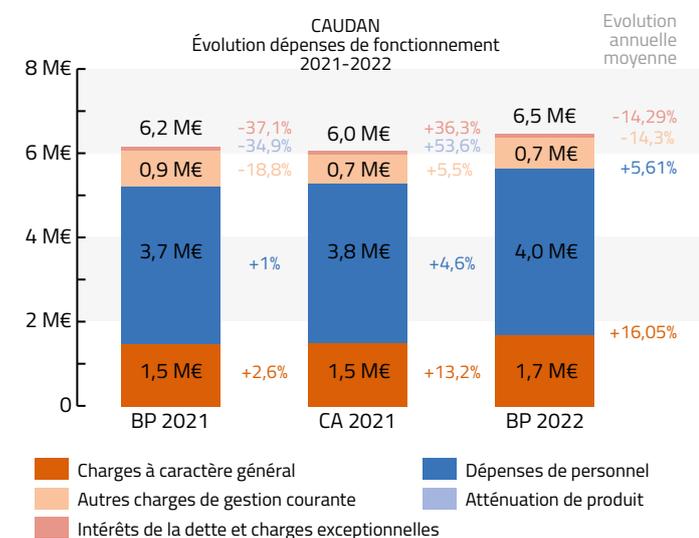
C'est un budget caractérisé par :

- Un optimisme prudent dans la gestion des dépenses de fonctionnement.
- Un volontarisme certain dans la projection d'un volume d'investissement des plus ambitieux pour une commune comme Caudan.
- La volonté d'accompagner une transition énergétique ciblée au niveau patrimoine communal.

Plus globalement c'est un budget qui :

- Répond de façon pragmatique aux attentes de la population en termes d'aménagement et de développement des services de la commune.
- Reste attentif aux préoccupations du moment comme la thématique de la sécurité, la sécurisation des voies publiques, sans oublier la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone sur les bâtiments publics.
- S'inscrit dans une gestion solide et rigoureuse d'une commune en bonne santé financière.

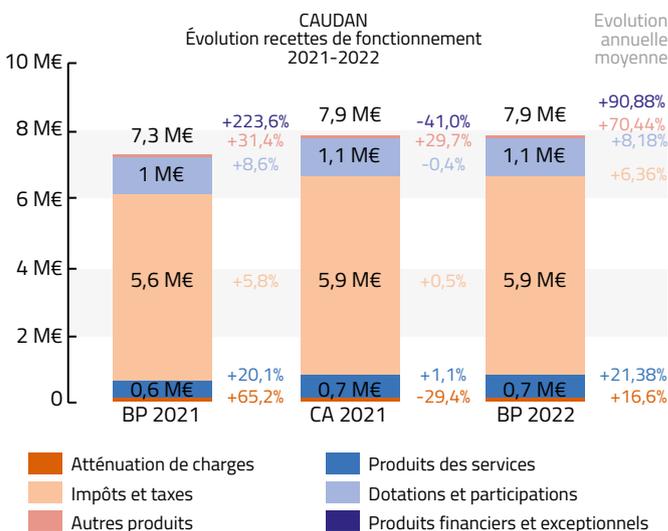
II - POURQUOI DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT INSCRITES PRUDEMMENT EN HAUSSE ?



Optimisme prudent d'autre part, avec des recettes prévisionnelles de fonctionnement inscrites en toute légère augmentation (+ 11 000 € / 2021). Un tassement relatif des recettes fiscales compensé toutefois par **le bon niveau de l'autofinancement à hauteur de 1 063 000 M€**, signe d'une commune en bonne santé financière.

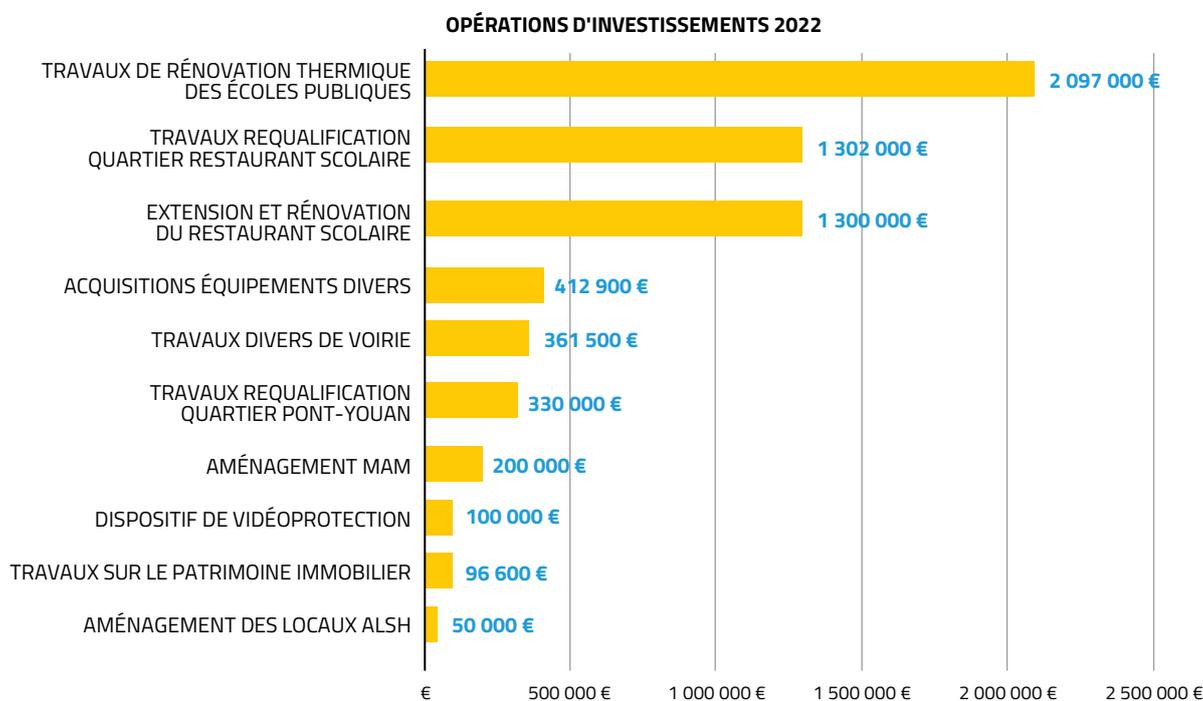
Au niveau des dépenses prévisionnelles de fonctionnement, nous faisons preuve d'un optimisme prudent dans l'inscription de crédits qui seront en progression par rapport au budget précédent (+ 430 000 € / 2021).

Une augmentation qui se répercutera essentiellement au niveau des charges à caractère général et des achats courants de la commune (+ 13,16 % / 2021) notamment en raison de l'inflation des prix de l'énergie, du carburant et des matières premières. Autre poste inscrit (prudemment) à la hausse, celui des charges de personnel (+ 4,61% / 2021). De nouveaux recrutements sont devenus nécessaires (chargée de communication, 2^{ème} policier municipal) pour assurer les missions de service public d'une commune de plus de 7 000 habitants.



III - DES INVESTISSEMENTS VOLONTARISTES QUI PREPARENT "LE CAUDAN DE DEMAIN"

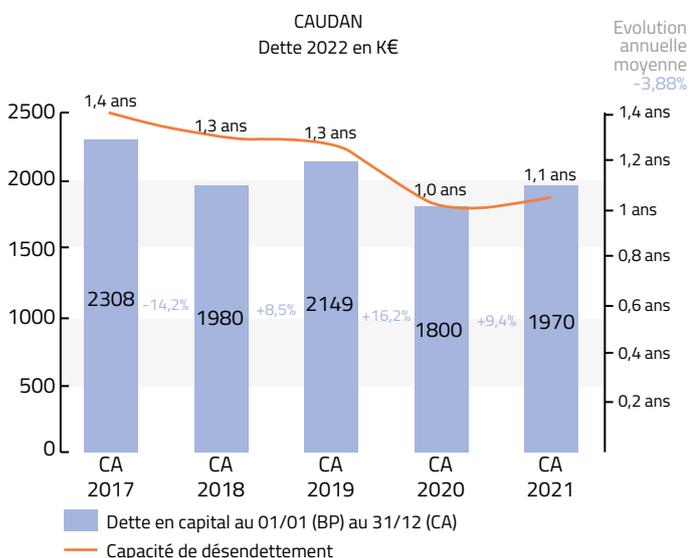
Le débat d'orientations budgétaires avait acté le déploiement d'un fort volume prévisionnel d'investissement. Le budget 2022 vient confirmer cette volonté qui est la nôtre de maintenir un prévisionnel d'investissement à hauteur de 6,25 M€ pour un réalisé de fin d'année qui se situerait aux alentours de 4,8 M€.



2022 verra la concentration de plusieurs projets structurants avec :

- **Le solde des opérations entamées les années précédentes** : l'achèvement de la rénovation-extension du restaurant scolaire et la fin des travaux de la requalification du quartier (rues J.P Calloc'h, F. Le Bail, allée des Acacias, rue des Chataigniers).
- **De nouvelles opérations monopoliseront les crédits sur plusieurs exercices dans le cadre du programme pluri-annuel d'investissement (PPI) 2022-2026** : sont concernés les travaux de rénovation thermique des écoles publiques, la construction d'une nouvelle maison d'assistantes maternelles, la requalification du quartier de Pont-Youan et les études concernant le projet de rénovation-extension de la mairie.
- **D'autres investissements sont inscrits pour 2022** : l'implantation d'une vingtaine de caméras pour la protection des bâtiments publics dans le cadre de la mise en place de la première tranche du dispositif de vidéoprotection. Par ailleurs, une enveloppe dédiée sera fléchée pour les opérations de sécurisation de voirie. Sont concernées les rues des Hirondelles, des Sternes et des Mésanges.

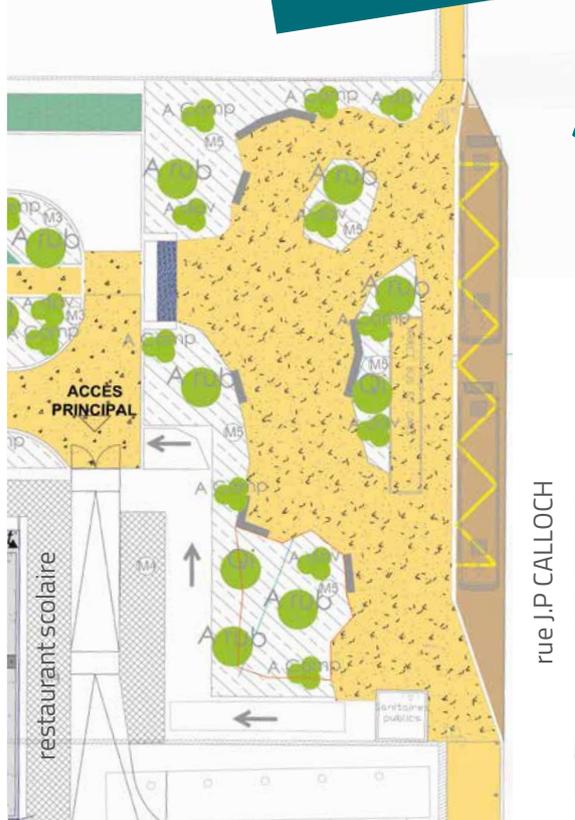
IV - POURSUIVRE UNE GESTION RIGOUREUSE POUR ASSURER LA BONNE SANTE FINANCIERE DE LA COMMUNE



Du fait du fort volume d'investissement, l'endettement communal va passer de 1,9 M€ à 3,2 M€ en fin d'année 2022 en raison de la souscription d'un emprunt vraisemblablement situé entre 1,6 M€ et 1,8 M€. Cet endettement reste faible et soutenable compte-tenu des bonnes marges de manoeuvre dont nous disposons :

- une capacité de désendettement élevée (1,01 année)
- un faible niveau des frais financiers (55 000 €)
- un bon niveau de l'autofinancement net dégagé (1 063 000 €)

Abords du restaurant scolaire



Les travaux d'aménagement du quartier du restaurant scolaire touchent à leur fin en ce second trimestre 2022. La place du restaurant scolaire a notamment fait l'objet d'une requalification complète avec :

- L'aménagement en partie basse d'une aire de stationnement partiellement perméable, accessible depuis la rue des Châtaigniers ;
- La mise en œuvre en partie haute d'un parvis exclusivement dédié aux piétons, agrémenté de mobiliers de repos et de nombreux espaces verts généreusement plantés ;
- La mise aux normes d'accessibilité d'un arrêt de transport en commun et la sécurisation des différents cheminements piétons.

En parallèle de ces travaux d'aménagement, le conseil municipal junior s'est réuni pour définir un nouveau nom à cette place : les membres du CMJ ont été particulièrement ingénieux et appliqués pour soumettre au vote une liste fournie de propositions toutes plus intéressantes les unes que les autres. Le cahier des charges était simple : une femme célèbre disparue.

Le choix de nos jeunes élus s'est finalement porté sur le nom d'Eugénie Brazier, choix validé en conseil municipal le 7 février 2022.

Qui était Eugénie Brazier ?

Première femme à obtenir trois étoiles au guide Michelin en 1933, Eugénie Brazier, surnommée la Mère Brazier, était une figure emblématique dans le monde de la gastronomie française. Un nom parfaitement adapté pour notre ancienne « Place de la cantine ».

Née le 12 juin 1895 à La Tranclière, près de Bourg-en-Bresse, Eugénie Brazier devient orpheline à 10 ans et est placée dans une ferme où elle apprend les bases de la cuisine.

A 19 ans, elle quitte sa région natale pour Lyon. Employée dans une famille bourgeoise comme nourrice, elle remplace la cuisinière attitrée lorsque celle-ci tombe malade.

A seulement 20 ans, elle décide de faire de la cuisine sa vocation. Elle se fait embaucher chez la Mère Fillioux à Lyon, où elle fait son apprentissage, puis à la Brasserie du Dragon à Lyon, où elle se forge une solide réputation dans le monde de la gastronomie française.

En 1921, Eugénie a 26 ans lorsqu'elle ouvre son premier bouchon Lyonnais, le « Mère Brazier ». En 1929, elle ouvre son second restaurant au Col de la Luère, au sud de Lyon.



"la première femme à obtenir trois étoiles au Guide Michelin"

Douée d'un savoir-faire unique et d'un talent exceptionnel, Eugénie devient, en 1933, la première femme à obtenir trois étoiles au Guide Michelin pour ses deux restaurants qui attirent de nombreux touristes du monde entier. Elle est même le premier chef à obtenir deux fois trois étoiles. Il faudra attendre 1997 pour que cet exploit soit réédité par Alain Ducasse.

Celle que l'on surnomme alors la « mère Brazier » devient vite l'emblème de la cuisine lyonnaise au niveau international et formera plusieurs grands chefs dont Paul Bocuse.

Etude urbaine et commerciale

En parallèle de l'étude urbaine et commerciale confiée à AUDELOR et au cabinet Lestoux afin de définir les orientations et les axes de développement économique de centre-ville, la commune de Caudan a confié à 7 étudiants de l'Université de Bretagne Sud la réalisation d'une enquête consommateurs pour affiner la connaissance des habitudes de consommation des Caudanaises et des Caudanais.

L'enquête a été réalisée par l'intermédiaire d'un questionnaire soumis à la population le vendredi 8 et le samedi 9 avril à la sortie des commerces des 3 pôles de consommation du centre-ville de Caudan (centre-bourg, centre commercial de Kerio et nouvelle implantation du magasin Carrefour). Le questionnaire est mis à disposition des personnes intéressées sur les supports numériques de la mairie jusqu'au 30 avril afin de recueillir le maximum d'avis (accès direct au questionnaire via le QR code ci-joint).



Les premiers résultats d'études seront disponibles à la fin du 1^{er} semestre.

Sécurisation des abribus en campagne

Depuis 2020, les élus ont impulsé la sécurisation des abribus en campagne qui sont utilisés par nos élèves. La sécurisation passe par l'éclairage de l'abri. Afin de limiter l'impact environnemental en termes de travaux et de consommation, nous privilégions un éclairage photovoltaïque qui évite l'extension de réseau. Les arrêts situés au Vinguen, au Nelhouët et à Manébras ont été équipés. Celui de Kercado a été rénové également. Ceux de Laymat et Penhouët seront aménagés cette année aussi.

Notre programme d'équipement se poursuivra l'année prochaine. Le Rest-Scouhel et Lamohic sont identifiés parmi les arrêts de bus à sécuriser. D'autres hameaux peuvent l'être selon les besoins.

Chaque installation coûte en moyenne 4500€, le reste à charge pour la commune est au maximum de 50%.

A chaque fois et selon les situations, nous sommes accompagnés techniquement et financièrement par Lorient Agglomération et Morbihan Energies.



Aménagements de sécurité

Des aménagements de sécurité de voirie sont programmés dans différents secteurs de la commune, en réponse aux nombreux excès de vitesse constatés tant en milieu urbain que dans les hameaux à la campagne.

Dans les prochains mois, plusieurs aménagements de type plateaux surélevés seront réalisés dans la rue des Hirondelles, dans la rue des Sternes ou encore dans la rue des Mésanges. Les travaux permettront par ailleurs de sécuriser un cheminement piéton entre Kerviec et Kerfléau, et renforceront les aménagements des carrefours giratoires de ces deux secteurs.

Au second semestre, des aménagements seront proposés pour sécuriser la rue des Ajoncs et permettre d'apaiser les vitesses des différents véhicules.

Pour l'ensemble de ces études, les travaux seront précédés d'une réunion de présentation aux riverains sur site, afin de prendre en compte les éventuelles remarques de ces derniers.

Plusieurs autres secteurs sont d'ores et déjà en cours d'évaluation et feront l'objet de travaux au 1^{er} semestre 2023.

Travaux d'aménagement à l'ALSH du Grand Chêne

Suite à la demande du personnel de l'ALSH de réorganiser les locaux afin de pouvoir assumer la surveillance lors de la sieste des enfants et de bénéficier d'une salle d'activités adaptée, la municipalité a étudié la faisabilité de travaux d'aménagement des locaux existants.

Quelques chambres utilisées à l'époque du centre d'hébergement étant disponibles, la solution est donc trouvée : modifier les locaux en prenant en compte l'amélioration de leur isolation thermique.

Dès l'été 2020, la municipalité a missionné Hervé Toulliou, installé à Caudan, pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet. Les travaux principaux consistaient à démolir des cloisons existantes pour relier plusieurs pièces destinées à former une belle salle d'activités. Ont suivi : le remplacement des ouvertures, la reprise de l'isolation ainsi que la réfection des sanitaires et des peintures.



Trois autres anciennes chambres du centre d'hébergement ont également été adaptées afin de créer un logement d'accueil d'urgence.

Le montant des travaux s'élève à 149 000 € TTC, dont 72 000 € de subventions de la CAF pour la partie ALSH.

En raison des travaux du restaurant scolaire, la salle d'activités accueille actuellement une partie des élèves pour la restauration du midi. Elle sera disponible pour l'accueil de loisirs à partir des vacances d'été.

Formation à la lutte contre les taupes



Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FDGDON Morbihan (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose **des sessions collectives de formation aux techniques de piégeage**. L'objectif de la formation est d'acquérir la connaissance et la pratique pour pouvoir limiter la population de taupes chez soi d'une manière autonome et efficace.

La formation est **ouverte à tous** (jeunes et aînés, particuliers et professionnels) et se déroule **sur une demi-journée**. Son contenu : la taupe (biologie, mode de vie, réseau de galeries...), les moyens de lutte (piégeage, gazage), application pratique sur le terrain.

Elle est **gratuite** pour les habitants de Caudan car la commune est signataire de la convention multi-services de la FDGDON.

Plusieurs journées seront organisées au printemps et en automne 2022.

Inscrivez-vous dès à présent auprès de la mairie où des formulaires sont disponibles. Les lieux de formation seront fixés en fonction du nombre d'inscriptions.

Pour toute information complémentaire,

vous pouvez contacter la FDGDON Morbihan au 02 97 69 28 70 ou par mail à accueil@fdgdon56.fr

Site web : <http://www.fredon-bretagne.com/fdgdon-morbihan/>

Rénovation thermique des écoles

En 2021, dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), le gouvernement a mobilisé des fonds pour la rénovation thermique des bâtiments publics. Selon le même principe, l'Union Européenne a mis en place son propre plan de relance. La commune de Caudan a saisi ces opportunités pour financer son programme de rénovation des deux écoles publiques. Au total, nous allons bénéficier de 780 000€ de subvention.

Le groupement de maître d'œuvre, constitué par le bureau Aerius, l'architecte Carole Senegas et Armor Economie, a été retenu pour travailler sur le sujet. Les études concernent la rénovation de l'isolation, la ventilation, l'éclairage et l'aspect extérieur des bâtiments. L'objectif est d'atteindre 50% de consommation en moins à l'issue des travaux.

DESCRIPTION DU PROJET

Pour les deux écoles :

- Toutes les toitures seront remises à neuf et isolées. Les murs extérieurs seront également complètement isolés.
- Pour la ventilation, des groupes d'extraction avec gestion du CO₂ seront installés (2 pour l'école C. Debussy, 1 pour l'école J. Verne) ;
- Dans chaque école, une soixantaine d'entrées d'air seront installées dans les menuiseries ainsi que quelques entrées d'air additionnelles en plafond ;
- Des sondes de contrôle et de gestion de qualité d'air CO₂ sont également prévues (9 pour l'école C. Debussy, 16 pour l'école J. Verne) ;
- Les luminaires fluorescents (111 pour l'école Claude Debussy et 42 pour l'école Jules Verne) seront remplacés par des luminaires LED ;
- Les chaudières seront conservées mais les robinets thermostatiques actuels seront remplacés par des robinets auto-équilibrants ;

L'école Debussy étant construite sur vide sanitaire, l'isolation du plancher est prévue. L'intégralité des menuiseries extérieures sera changée.

A l'école Jules Verne, le tableau général basse tension (TGBT) sera remplacé ainsi que les départs électriques vers les tableaux dans les classes.



▲ École Jules Verne.

École Claude Debussy. ▼



ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX :

- **Ecole Claude Debussy** : 1 100 000 € TTC
- **Ecole Jules Verne** : 850 000 € TTC

Les travaux débuteront avant l'été pour s'achever début 2023.

Médiathèque

Rencontre avec Hélène Lancien Jagu, directrice depuis mai 2011, qui nous raconte l'évolution de la médiathèque depuis son arrivée.

« Ce que je retiendrai depuis mon arrivée, c'est le premier réaménagement en 2012 qui avait pour objectif de recréer des espaces de convivialité pour le public, notamment avec l'achat de mobilier et la réorganisation de l'ensemble des espaces documentaires. Un grand chantier stressant mais aussi très motivant pour l'équipe, nous étions enthousiastes à l'idée de faire découvrir ces nouveaux espaces au public après quelques jours de fermeture.

Sur cette décennie, je retiens aussi la mise en place des rendez-vous des « Toqués de livres ». En novembre 2011, il s'agissait d'un groupe d'une petite dizaine de lecteurs qui a largement doublé aujourd'hui. Les deux temps forts organisés en décembre et en juin sont l'occasion non seulement de transmettre notre goût pour la littérature, susciter la curiosité mais aussi de créer un lien très fort avec le public présent.

Toutes les animations sont l'occasion de belles rencontres mais celle avec Pascal Jaouen, styliste et brodeur breton, en février 2015 reste un moment unique de générosité.

Les spectacles de fin d'année juste avant les vacances de Noël, permettant de réunir les familles, nous ont aussi laissé de belles images d'enfants émerveillés par la beauté des décors et de l'espace scénique.

La création du réseau Calliopé en 2018 est une étape importante pour la médiathèque de Caudan. L'objectif de ce réseau était de proposer au public l'accès à l'ensemble des collections de cinq médiathèques, Caudan, Cléguer, Gestel, Pont-Scorff et Quéven grâce à un portail commun www.calliope.bzh, et une carte d'abonnement unique offrant la possibilité d'emprunter dans les cinq structures pour un tarif unique. De cette convention passée entre les cinq communes, je retiens l'envie unanime de rendre gratuit l'abonnement des enfants et des jeunes jusqu'à leur 18 ans. Par ailleurs, une convention passée avec l'UBS accorde également la gratuité aux étudiants qui souhaitent s'inscrire. Il s'agit d'une avancée significative en matière d'accès à la lecture publique et plus largement à la culture sur le territoire. Par ailleurs, grâce au réseau Calliopé, nous pouvons offrir de la VOD sur le site www.calliope.bzh, via un abonnement à la plateforme de la médiathèque numérique. Cette offre numérique coûteuse n'aurait pas pu être supportée par une seule commune, mais à cinq, cela devient possible.



De gauche à droite : Hélène Lancien Jagu, Jacqueline Creach, Marie Guitton, Nikola Petrovic, Sophie Sabatier.

Ces 11 dernières années riches en animations, tant au niveau du secteur adultes que du secteur jeunesse, ont été marquées par deux années de Covid qui ont impacté le fonctionnement de la médiathèque mais aussi les habitudes du public. Nous sommes heureux de voir revenir certains usagers qui ne s'étaient pas réinscrits à la médiathèque depuis le premier confinement. Les expositions ont repris depuis septembre 2021 avec les aquarelles de Marie-Hélène Cuny, et plus récemment avec **Urban Sketchers**. Plusieurs rencontres et conférences ont ponctué ces derniers mois.

De nombreux autres projets d'animations sont à venir. Pour en être informé rendez-vous sur www.calliope.bzh et en s'inscrivant à la newsletter ».

LA MÉDIATHÈQUE EN QUELQUES CHIFFRES :

Ouverture en décembre 1995
23 470 livres (adultes et jeunesse)
4 612 CD (adultes et jeunesse)
3 629 DVD (adultes et jeunesse)
2 665 revues (adultes et jeunesse)

Soit un total de 34 376 documents disponibles.

A noter : L'inscription à la médiathèque est gratuite pour les nouveaux Caudanais (arrivés depuis moins d'un an sur la commune).



Présentation du groupe Urban Sketchers Lorient



Le mouvement « Urban Sketchers » (dessinateurs urbains) est né aux Etats-Unis en 2008. Gabi Campanario, journaliste au Seattle Times, croquait régulièrement les chantiers de sa ville pour illustrer les articles du journal. Il s'est dit que beaucoup de personnes dans le monde s'adonnaient à cette même activité, et il a eu l'idée d'écrire le « manifeste » des Urban Sketchers, qui tient en quelques principes simples : dessiner sur le vif (et non d'après photo ou en atelier), être les témoins fidèles de ce que nous voyons, s'entraider par des conseils, apprécier la diversité de nos styles, partager nos croquis en ligne avec la communauté des croqueurs urbains.

En France, et en Bretagne particulièrement, ce mouvement s'est beaucoup développé ces dernières années. De nombreux groupes ont vu le jour, dont les membres se donnent rendez-vous régulièrement pour dessiner in situ ensemble. En juin 2017, Lorient a accueilli la 5^e édition des rencontres nationales Urban Sketchers France pendant quatre jours. Ces rencontres se déroulent tous les ans dans une ville différente. Lille sera la prochaine ville d'accueil (2 au 6 juin 2022).

PORTRAIT : ISABELLE HERVÉ, UNE « URBAN SKETCHER » CAUDANAISE

Isabelle Hervé a commencé à rejoindre les rendez-vous des Urban sketchers de Lorient lorsqu'elle est revenue vivre dans la région en 2019.

« J'ai aimé me confronter à la pratique du dessin en extérieur, dans un temps limité. Des sujets qui n'étaient pas à priori mes favoris (paysages urbains, patrimoine bâtis, personnages) me sont devenus plus familiers » confie-t-elle. « Mais avant tout, connaître les Urban Sketchers m'a permis d'y rencontrer des artistes talentueux. Chacun apporte son regard et sa technique. Le groupe est enthousiaste, bienveillant et inspirant ». Isabelle a pratiqué le dessin aquarellé, l'encre couleur puis la gouache et, récemment, l'encre de Chine suite à un stage avec Jean-Yves Simon.

« Je ne recherche pas un résultat abouti mais plutôt relever le challenge de transcrire sur le papier le charme du point de vue que j'ai choisi ».

Le groupe de Lorient a commencé à proposer des rendez-vous réguliers en 2016. Actuellement, ce rendez-vous a lieu chaque vendredi (14h à 16h en hiver, 10h à 12h en été). Sur place, chacun choisit le lieu qu'il souhaite croquer, et tout le monde se retrouve en fin de séance pour montrer tous les croquis réalisés. La plupart des croqueurs mettent ensuite en ligne leurs croquis sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Flickr) pour les partager avec une large communauté. La durée impartie pour réaliser un croquis in situ étant limitée, chacun doit développer des techniques pour faire vite, aller à l'essentiel, mise en couleurs comprise.

Le groupe Urban Sketchers Lorient compte plus de 150 personnes. Régulièrement, chaque rendez-vous en extérieur regroupe 15 à 30 personnes, même en plein hiver. Le fonctionnement reste informel : pas d'association, pas de droit d'inscription, pas de niveau requis pour rejoindre le groupe et participer aux rendez-vous de dessin.

Plusieurs expositions collectives ont été réalisées : à Lorient en 2017, à Inzinzac-Lochrist et Larmor-Plage en 2019, à Plouay en 2021 et à la médiathèque de Caudan en février 2022. Dans ces communes, les croquis exposés cherchent à montrer les diverses facettes des paysages urbains, mais aussi ruraux ou naturels, les lieux remarquables et les éléments de patrimoine. Ainsi, les habitants qui viennent visiter l'exposition reconnaissent les lieux qu'ils ont l'habitude de fréquenter, mais sous des angles et avec des modes d'expression dont ils ne sont pas coutumiers.

Gérard Darris (animateur du groupe)





Les enfants en lutte contre le gaspillage alimentaire !

Le 24 février dernier, Jérôme Marion, responsable du restaurant scolaire, a reçu la visite des élèves de CM1-CM2 d'Emilie Lubet de l'école Jules Verne, pour leur faire découvrir le fonctionnement de la cuisine, de la réception de la matière première à la distribution des repas sur la ligne de self.

Cette visite intervient dans le cadre du programme de prévention de réduction de la production des déchets mené par Lorient agglomération, prenant la forme de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Quatre ans après une première série d'actions, l'école Jules Verne, et en particulier la classe de CM1/CM2 d'Emilie Lubet, s'est de nouveau portée volontaire pour intégrer le programme.

Ainsi, l'association « Aux goûts du jour », mandatée par l'agglomération, est intervenue à plusieurs reprises dans la classe pour proposer des ateliers thématiques aux enfants :

- **Atelier d'éducation aux goûts** et aux fondamentaux de la nutrition : lire une étiquette d'emballage, découvrir les légumes inconnus...
- **Travail sur les 5 sens** (ex. le goût à travers les herbes aromatiques...)
- **Enquête de satisfaction** sur le restaurant scolaire

Les élèves ont ensuite proposé différentes actions, notamment l'écriture d'un poème sur le gaspillage alimentaire, la préparation d'un courrier aux services techniques leur demandant de fabriquer un gachimètre pour le pain, etc.

De son côté, le restaurant scolaire a déjà mis en place un certain nombre de mesures correctives afin de limiter le gaspillage alimentaire. L'une d'entre elles consiste notamment à adapter les quantités servies aux enfants, en leur proposant des demi-portions de viande, poisson ou encore des demi-fruits selon leur appétit du jour.

En juin prochain, l'école Jules Verne et le restaurant scolaire projettent de mettre en place une semaine de pesées des restes de repas, qui leur permettra d'évaluer le résultat de leurs actions afin de limiter toujours plus le gaspillage. Mais avant cela, les élèves, qui ne manquent pas d'idées, ont pour projet la réalisation d'un petit clip vidéo pour sensibiliser l'ensemble des écoliers et collégiens qui déjeunent au restaurant scolaire.

Et n'oublions pas, moins de gaspillage, c'est moins de déchets et par conséquent moins de redevance à payer par la commune.



Sport & Vie Associative



ADEC : exposition et débat conférence

L'ADEC organise le 18 mai 2022 dans la salle des fêtes de la mairie :

- **A 16h : une exposition sur la rénovation thermique**, prêtée par ALOEN (Agence locale de l'énergie et du climat de Lorient).
- **A 18h30 : un débat/conférence sur le thème « Comment sortir des énergies fossiles ».**

Pierre Le Rouzic, technicien d'Aloen, interviendra lors de cette conférence et apportera des informations sur les aspects techniques, les modalités pratiques de demandes ainsi que sur les aides possibles pour économiser l'énergie utilisée ou changer de mode de chauffage.

Entrée libre.



Caudan Sport Football

Match organisé par Caudan Sport Football le 28 mai au profit de la Ligue contre le cancer : vétérans du Morbihan contre vétérans du Stade Rennais.



Le club de **Caudan Sport Football** organise une rencontre caritative unique le **samedi 28 mai à 15h30 au stade de Kergoff**, opposant une sélection de vétérans du Morbihan aux vétérans du Stade Rennais.

L'intégralité des recettes (entrée à 2 euros, restauration et buvette sur place, tombola...) sera reversée à la Ligue contre le cancer.

Une grande tombola aura lieu avec de nombreux maillots de football à gagner (Nardi, Petrot, Le Fée du FCL... Bourigeaud du Stade Rennais, le maillot du FC Nantes dédié par tous les joueurs...) mais aussi d'autres sports (basket, rugby, tennis de table, handball...).

D'autres maillots vont venir compléter cette belle liste dans les semaines à venir !



Les tickets de tombola sont d'ores et déjà disponibles à Class'croute Caudan ou à réserver auprès d'Olivier Le Rouzic au **06 07 42 43 62** ou **olivierlerouzic56@gmail.com**

Venez soutenir cette cause en passant un bon moment sportif !

Maison du souvenir

La Maison du Souvenir (rue de la Libération, près du CCAS) est ouverte au public les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois, de 16h à 18h.

Une riche collection de livres, documents et photographies sur la Seconde Guerre mondiale, la Libération, la guerre d'Indochine, la guerre d'Algérie est à la disposition des visiteurs.

Possibilité d'emprunter les ouvrages.

Les prochaines permanences, assurées par les anciens combattants, auront lieu les :

Vendredis 6 et 20 mai 2022

Vendredis 3 et 17 juin 2022

L'entrée est libre. Pas de permanences en juillet et août.

Possibilité de prendre rendez-vous pour une visite en dehors des permanences. S'adresser en mairie.



Bienvenue

Une nouvelle chargée de communication à la mairie

Julie Lévis a pris ses fonctions début janvier en tant que chargée de communication de la ville de Caudan.

À 38 ans, originaire des Côtes-d'Armor et titulaire d'un master en information et communication, elle a pour mission de renforcer et de structurer la communication de la commune. Avant son arrivée, elle était chargée de la communication et de la vie associative à la mairie de Gévezé, près de Rennes.

Fabrice Vély, Maire de Caudan, rappelle le besoin pour une commune comme Caudan de renforcer, de structurer sa communication afin de refléter la pleine réalité des actions qui s'y déroulent qu'elles soient municipales, associatives ou toutes autres actions d'intérêt communal. Il s'agit aussi de progresser dans l'information et la participation de la population à la vie communale par tous les moyens de communication à notre disposition.



La déco de Caroline

« Passionnée de décoration, je mets mes compétences au service des personnes qui souhaitent embellir leur intérieur. Evoluant dans le monde de la peinture et de la décoration depuis mes 16 ans, j'ai eu la chance d'être formée par une entreprise de peinture/décoration réputée. J'ai ensuite eu un parcours dans la distribution de peinture pour professionnels pendant 15 ans. Grâce à ces différentes expériences, je peux vous donner des conseils en décoration, choix de couleurs et de revêtements. Je peux aussi apporter de la technicité face à plusieurs cas de figure. Ce métier est une passion ».

EUURL LA DECO DE CAROLINE

Caroline Le Huerou, 9 impasse de Mané Bras 56850 Caudan
Tel : 06 25 40 06 16

Visible sur Facebook « La déco de Caroline, peintre décoratrice » et Instagram « ladecodecaroline »

Ty Mammig

Véronique Massinon et sa fille Clémence ont ouvert, en septembre 2021, un restaurant de plats à emporter, rue François Le Bail. Véronique opère aux fourneaux et Clémence vient l'épauler pour le service du midi.

Les plats sont cuisinés sur place, à base de produits frais et locaux le plus possible.

De belles planches apéritives vous seront à nouveau proposées pour les beaux jours avec de la charcuterie artisanale italienne, une sélection de bons fromages et des légumes frais à tremper dans de savoureux dips maison. La livraison est possible de 12h à 13h30 pour un minimum de commande de 27€ (frais de livraison de 2€ pour un rayon de 5 km autour du centre-bourg). Les menus de la semaine sont disponibles chaque dimanche sur la page Facebook de Ty Mammig (commandes à passer la veille avant 15h ou le jour même avant 9h en appelant le 07 56 27 44 08 du lundi au vendredi).

Un rayon épicerie une vous attend également avec une sélection de produits locaux, spécialités Italiennes, vins, épices...



TY MAMMIG

1 rue du Muguet (entrée rue François Le Bail)
56850 Caudan

Tel : 07 56 27 44 08

Ouvert du lundi au jeudi de 12h à 15h
et le vendredi de 12h à 19h

Le Refuge des douceurs

Adeline Philippe, a ouvert « Le Refuge des Douceurs le 3 novembre 2021. Elle y propose des produits sucrés ainsi que quelques produits salés. Vous y trouverez, entre autres, du thé, du café, du chocolat, du vrac, des alcools, des bonbons, des gâteaux, des produits locaux et artisanaux...

Le Refuge des Douceurs, c'est aussi un salon de thé convivial où il est possible de déguster des pâtisseries fraîches confectionnées par une pâtissière professionnelle autour d'un café, un thé, un cappuccino, un chocolat chaud ou même une bière.

Adeline propose également des prestations privées (installation de bars à bonbons et douceurs, gâteaux de bonbons, réalisation de paniers gourmands...)



LE REFUGE DES DOUCEURS

Centre commercial de Kerio

Tel : 06 74 69 43 41

Ouvert les mardi, mercredi et jeudi
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 19h,

le vendredi de 8h45 à 19h

et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

Vie sociale

Des espaces sans tabac investissent Caudan

Lancé par la Ligue contre le cancer, le label « **Espace sans tabac** » propose aux communes qui le souhaitent la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac non-soumis à l'interdiction de fumer dans les lieux publics (décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006) qu'elles sont libres de choisir.

La Municipalité de Caudan a souhaité s'engager dans cette démarche en identifiant un certain nombre de lieux extérieurs où la consommation de tabac sera interdite par arrêté municipal. Les espaces qui peuvent être protégés par ce dispositif sont :

- Les abords des écoles Jules Verne, Claude Debussy, Sainte- Anne, Saint- Joseph
- La médiathèque
- L'espace-jeunes, le belvédère (quartier Lenn Sec'h)
- La salle des fêtes
- La salle des sports
- La piscine
- Le dojo
- L'ALSH
- L'aire de jeux de Restendreen
- Les abords du pumptrack et de l'aire de loisirs sportifs
- Les abords de la mairie

Ces lieux seront délimités par des panneaux et des cendriers.



Le but d'une telle démarche est défini par cinq indications principales :

- Réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et encourager l'arrêt du tabac
- Eliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment des enfants
- Promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains
- Préserver l'environnement des mégots de cigarettes polluants
- Rompre le lien entretenu par l'industrie entre les loisirs et le tabac : dénormaliser le tabagisme face à un comportement néfaste pour la santé.

Retour sur le goûter des Aînés

Mis entre parenthèses pendant la crise sanitaire, le traditionnel goûter des Aînés a fait son grand retour le 8 mars dernier à la salle des fêtes de Kergoff.

95 Caudanais ont répondu présents à l'invitation lancée par la Municipalité et le CCAS de Caudan pour ces retrouvailles autour d'un goûter dansant animé par le groupe « Les Trois Croches ». Les doyennes et doyens de l'assemblée ont été honorés : Jeanne Lucas (93 ans), Thérèse Le Lardic (92 ans), Vincent Eveno (92 ans) et Albert Moello (87 ans).

Les participants étaient très heureux de se retrouver pour cet après-midi sous le signe de la convivialité.



Enfance & Jeunesse

ALSH



LES ENFANTS DE L'ALSH S'INITIENT AUX LANGUES ÉTRANGÈRES

Depuis l'été 2021, Alain Pernis, intervenant au comité de jumelage Caudan-Speicher, initie les enfants de l'ALSH du Grand Chêne à l'allemand. Son approche consiste à faire découvrir la culture et la langue à travers des sonorités que les enfants n'ont pas l'habitude d'entendre, notamment par le biais de chansons. Il intervient tous les mardis des vacances et un mercredi sur deux pendant la période scolaire.

Entre les vacances de février et d'avril 2022, il a également dispensé deux cours d'initiation à l'anglais au groupe des « Mignons » (5 ans) sur le thème des chiffres et des couleurs. Sur cette période des mercredis, les animations de l'ALSH étaient d'ailleurs axées sur le thème de l'Angleterre, avec la mise en place d'activités manuelles (décoration de la salle et création de gardes de la Reine, bus anglais, cabine téléphonique rouge...), d'un atelier cuisine « carrot cake », d'un grand jeu « il faut retrouver la couronne de la Reine » ou encore d'un loto en anglais.

A partir des vacances de Pâques, les plus grands ont repris l'initiation à l'allemand.



A noter que le comité de jumelage propose aux Caudanais des cours d'allemand le jeudi soir à l'espace Rostand (niveau intermédiaire de 17h30 à 18h30 et débutants de 18h30 à 19h30).

Contact-Infos : jumelage-caudan@orange.fr / 06 83 77 31 28

TROIS HÔTELS À INSECTES FABRIQUÉS PAR LES ENFANTS

Mercredi 16 février, un groupe d'enfants de l'ALSH, âgés de 8 et 9 ans, s'est attelé à la confection de trois hôtels à insectes. Accompagné de Géraldine Beaumont, de l'atelier caudanais « Spered Ar Natur », les enfants ont manié avec joie et dextérité scies, marteaux, perceuses et clous, sous l'œil attentif de leurs animatrices, pour fabriquer ces petites « maisons » à partir de bois recyclé provenant de meubles. Après quelques jours d'exposition à la médiathèque de Caudan, les hôtels ont été vernis pour pouvoir être installés en extérieur, dans trois lieux de la commune :

- Le premier à l'accueil de loisirs du Grand Chêne ;
- Le second dans le patio de la médiathèque ;
- Le dernier à l'école Jules Verne (une fois les travaux de rénovation thermique achevés).

Relais petite enfance

CONTEXTE DE L'OFFRE ET LA DEMANDE D'ACCUEIL

Nous constatons une baisse du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire intercommunal. Ce constat est partagé sur l'agglomération du pays de Lorient. Parallèlement, le nombre de demandes d'accueil est en nette progression (110 demandes d'accueil en 2021 au niveau du Guichet Petite Enfance contre 64 en 2020). Plusieurs facteurs sont en jeu : la Covid et la complexité du contexte sanitaire, les départs à la retraite, la pénibilité du travail, les exigences lors du renouvellement de l'agrément, l'évolution de la société et du noyau familial. Un travail de promotion du métier d'assistante maternelle, porté par les animatrices de RPE du Pays de Lorient, a été mené sur les territoires. Une campagne par voie d'affichage a été et sera mise en place. Les animatrices interviennent également lors de réunions d'information au public avec pôle emploi.

Permanences :

le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Accueil sur rendez-vous :

le lundi et le jeudi de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h. Permanence en mairie de Cléguer et à l'accueil de loisirs de Pont-Scorff sur demande.

Contact : Katia Barichella et Anouck Thomas : 02 97 80 50 14 ou rpe@caudan.fr

Nouveau : un réseau baby-sitting pour la rentrée de septembre

La Ville de Caudan lance un service gratuit « baby-sitting » pour la rentrée de septembre 2022. L'idée est de faciliter la mise en relation des parents souhaitant faire garder occasionnellement leurs enfants avec les jeunes intéressés par cette activité.

COMMENT S'INSCRIRE COMME BABY-SITTER ?

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous habitez Caudan et vous souhaitez travailler occasionnellement comme baby-sitter à partir de la rentrée prochaine ? **Inscrivez-vous dès maintenant** auprès de l'Espace jeunes !

Tous les profils sont les bienvenus ; aucun diplôme particulier n'étant exigé. Pour apparaître sur le fichier, il vous sera demandé de compléter une fiche d'inscription avec vos coordonnées, disponibilités, centres d'intérêt et compétences particulières, etc.

Les mineurs devront également faire signer une autorisation parentale.

Une **journée d'information obligatoire et gratuite** sera organisée le **mardi 30 août 2022** à Caudan et abordera différents thèmes en lien avec la mission de garde d'enfants :

- Une demi-journée abordera les besoins liés à la petite enfance et à l'enfance, en collaboration avec Emilie Jégonday, directrice du multi-accueil.
- Une demi-journée sera consacrée à la sécurité et à la prévention des risques du quotidien, menée par Nicolas Jézequel, chef de bassin de la piscine et formateur aux premiers secours.



COMMENT CONNAÎTRE LES BABY-SITTERS DISPONIBLES ?

Les familles souhaitant faire appel au réseau à partir de septembre 2022 devront contacter l'Espace jeunes, chargé de recueillir les coordonnées et les disponibilités des baby-sitters. Elles pourront alors prendre connaissance des profils répondant à leurs besoins de garde et contacteront elles-mêmes les baby-sitters.

La ville de Caudan n'est en aucun cas l'employeur de ces jeunes. Ce sont les parents qui seront leurs employeurs et responsables de leur démarche.

Vous avez des questions ou souhaitez rejoindre le réseau ? Contactez sans plus attendre Damien Dupuy, responsable du service enfance jeunesse, au 06 15 06 31 18 ou par mail à : enfancejeunesse@caudan.fr

LE LAEP, lieu d'accueil enfants parents

Le lieu d'accueil parents enfants « l'îlot Trésor » de Caudan est ouvert tous les lundis matin de 9h45 à 12h (y compris la première semaine des vacances de printemps et tout le mois de juillet).

Il accueille les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent (grand-parent par exemple). Les futurs parents y sont également les bienvenus.

C'est un lieu de rencontres, d'échanges et de jeux entre parents et enfants ; une parenthèse dans le quotidien dans un lieu convivial pour se poser, s'interroger, grandir...

Le L.A.E.P propose un accueil gratuit et anonyme, il n'y a pas d'inscription.



Pour plus d'informations :

LAEP « L'îlot trésor »,
Maison de la petite Enfance, Rue de Kergoff à Caudan
Ouvert tous les lundis de juillet
Fermeture en août et réouverture le lundi 5 septembre 2022.

Contact :

Katia Barichella au 02 97 80 50 14 ou rpe@caudan.fr

Vos démarches d'urbanisme en ligne



Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, d'aménager... toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable avant d'entreprendre les travaux. Depuis le 1^{er} janvier 2022, le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) vous permet de réaliser toutes vos démarches en ligne.

Que vous soyez particulier ou professionnel, vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous format numérique en vous connectant au GNAU de Lorient Agglomération : <https://gnau.lorient-agglo.bzh/>. Ce service en ligne vous permet de réaliser un ensemble de démarches : dépôt de dossier et pièces justificatives, suivi de vos demandes d'urbanisme, échanges avec l'administration via une messagerie.

Simple et sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes tout en réduisant les dossiers papier et en limitant les déplacements.

Le dépôt de dossiers au format papier reste possible, tout comme l'information et l'aide personnalisée en mairie.



Elections : un service de transport vers les bureaux de vote

Un nouveau service de transport gratuit vers les bureaux de vote a été mis en place par la mairie de Caudan lors de l'élection présidentielle.

Ce service est proposé, sur inscription, aux personnes n'ayant pas de moyen de locomotion ou ayant des difficultés à se déplacer. Les bénéficiaires sont pris en charge et ramenés à leur domicile.

Ce service sera de nouveau proposé pour les **élections législatives des 12 et 19 juin 2022**. Les inscriptions se font auprès de la mairie au **02 97 80 59 20** au plus tard le jeudi précédent chaque tour de scrutin.

Les personnes souhaitant bénéficier de ce service doivent être inscrites sur la liste électorale de Caudan. Lors de votre inscription, il vous sera demandé votre adresse, le numéro de votre bureau de vote, ainsi qu'un numéro de téléphone auquel les services de la mairie pourront vous joindre.

Etat Civil

+ NAISSANCES du 30 septembre 2021 au 16 décembre 2021

Le 30 septembre Thais TÉHÉRY FRAVAL
Le 1^{er} octobre Loeyina SANASSY
Le 6 octobre Alice EZANNO
Le 9 octobre Élise HUGUENIN
Le 10 octobre Elon DERIVIÈRE
Le 13 octobre Thomas LE GAL
Le 17 octobre Owen MARTEIL
Le 18 octobre Eda DEMIR
Le 8 novembre Mia BOLOH
Le 8 novembre Hugo BOLOH

Le 9 novembre Mathéo LE SAGER
Le 21 novembre Clarisse MARTIN
Le 22 novembre Noélie LE SAËC
Le 22 novembre Nélío LE SAËC
Le 29 novembre Miraç KAHRAMAN
Le 29 novembre Théa KEROMNÈS
Le 30 novembre Juliette GUILLEMOT
Le 10 décembre Noah BEVAN
Le 16 décembre Alba SALLE

+ **NAISSANCES** du 15 janvier 2022 au 16 mars 2022

Le 15 janvier	Lya CHENAUT	Le 04 février	Nora LE FLOCH
Le 15 janvier	Khai STERLING BARNETT LE GOUIC	Le 18 février	Simon DONZEL
Le 17 janvier	Yamina GUILLOSSON	Le 24 février	Gabriel LEBRETON
Le 22 janvier	Calie LE BELLEC	Le 10 mars	Assia STANISLAS CAID
Le 25 janvier	Ikra ER	Le 13 mars	Gaspard LE HUITOUX
Le 26 janvier	Kaïs IKKOU	Le 14 mars	Mathéo LE BERRE MAUGE
Le 31 janvier	Louise LE TURNIER	Le 16 mars	Alizée MAYER
Le 03 février	Ava KARAKAS		
Le 03 février	Taylor DUVEAU GUIL		

+ **MARIAGES**

Le 30 octobre Julien MEFFRAY avec Mélanie VICAIRE

+ **DÉCÈS** du 3 octobre 2021 au 20 mars 2022

Le 3 octobre	Marcel LE LAN – 93 ans	Le 4 janvier	Jeannine HÉLOU Vve LÉPOLDI – 92 ans
Le 3 octobre	Rosalie GUYONVARCH Vve GÉTAÏN 98 ans	Le 6 janvier	Christian LE NY – 58 ans
Le 8 octobre	Marie HUET Vve LE PEUTREC – 93 ans	Le 6 janvier	Bruno DENIS – 58 ans
Le 11 octobre	Monique CORDEROCH Ep LE NEVÉ 88 ans	Le 7 janvier	Aimé BARDOUIL – 72 ans
Le 13 octobre	Marylise LESSARD Ep LE HELLAYE 66 ans	Le 7 janvier	Rolland NOWACK – 70 ans
Le 23 octobre	Madeleine LE GOURRIÉREC Vve LE TEUFF 92 ans	Le 9 janvier	Alain JÉGADO – 73 ans
Le 23 octobre	Elianne LE MOUILLOUR Vve LE COR 86 ans	Le 11 janvier	Suzanne MERRIEN Vve LE DOUSSAL 95 ans
Le 6 novembre	André LE ROUX – 65 ans	Le 14 janvier	Jeannine HÉLOU Vve LÉOPOLDI – 93 ans
Le 8 novembre	André LEBLANC – 89 ans	Le 14 janvier	Aline VOISIN – 55 ans
Le 11 novembre	Didier NICOL – 62 ans	Le 18 janvier	Louise YHUEL Vve TOULLIOU- 96 ans
Le 12 novembre	Armande PHILIPPE Vve MIOSSEC 92 ans	Le 22 janvier	Lucie DOULAS Vve LAGADEC – 96 ans
Le 16 novembre	Blandine LE MAGUER Vve KERLEAU 84 ans	Le 22 janvier	Irène ROPERCH Vve BERROU – 86 ans
Le 20 novembre	Michel ROUSSEAU – 56 ans	Le 24 janvier	Anne LE SAUX - 90 ans
Le 20 novembre	Geneviève AUBRY Ep DUCHESNE 97 ans	Le 25 janvier	Henrik KYUREGHYAN – 48 ans
Le 28 novembre	Etienne LE BOUDOUIL – 82 ans	Le 26 janvier	Suzanne BOURVELLEC – 90 ans
Le 28 novembre	Gilbert MAUDUIT – 95 ans	Le 29 janvier	Stéphane MONSONNEC – 59 ans
Le 29 novembre	Yvonne RAHYR – 89 ans	Le 2 février	Louise BOULLEZ Vve BIGOT – 87 ans
Le 29 novembre	Gildas CARO – 62 ans	Le 5 février	Roselyne BARDON – 66 ans
Le 5 décembre	Chantal BERNARDÉ Vve GUENNEC 84 ans	Le 6 février	Anne LE JALUS Vve AUFFRET – 93 ans
Le 6 décembre	Félicienne RIVALAN Vve HERVÉ – 85 ans	Le 7 février	Arnaud GUYON VEUILLET - 51 ans
Le 7 décembre	Jean BELLESOEUR – 89 ans	Le 9 février	Suzanne BERNISSON Vve CHAPALAIN 100 ans
Le 9 décembre	Jeannine LE NOVÈRE – 88 ans	Le 14 février	Huguette LEDROLLE Ep JAMBON 93 ans
Le 12 décembre	Jean NADIN – 79 ans	Le 14 février	Anthony LE BODO - 41 ans
Le 17 décembre	Claudine LEHEUP – 93 ans	Le 15 février	Fernande BARON Vve BEAUVALLET 98 ans
Le 17 décembre	Joséphine DANIEL Ep EVEN - 85 ans	Le 15 février	Anthony LE BOUËDEC – 34 ans
Le 18 décembre	Jean MARTIN - 93 ans	Le 21 février	Karen LE CREFF – 46 ans
Le 22 décembre	Christine LE MOING – 67 ans	Le 21 février	Simone BOUGUEN Vve MÉNESGUEN 89 ans
Le 31 décembre	Rémi JÉHANNO – 65 ans	Le 2 mars	Bernard PERRET – 76 ans
		Le 14 mars	Michel LIORZOU – 80 ans
		Le 16 mars	Claudine LE BRETON Vve LOYER – 67 ans
		Le 16 mars	Lucien PHILIPPE – 78 ans
		Le 17 mars	Jean EVEN – 87 ans
		Le 19 mars	Jean EVEN – 91 ans
		Le 20 mars	François BARES – 87 ans

Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'Influenza aviaire dans les basses-cours



Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- **Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.**
- Exercer **une surveillance** quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- **Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;**
- **Éviter tout contact direct** entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

- Ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans **précaution particulière** ;
- **Protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination** sans contact possible avec des cadavres. **Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés** en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- **Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé** pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Pour en savoir plus :

<http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

Et si vous deveniez propriétaire solidaire avec l'aivs56 ?



Créée en 2018, l'aivs56, l'agence immobilière à vocation sociale de l'Amisep, assure la gestion de logements du parc privé en faveur de ménages modestes, leur permettant ainsi d'accéder durablement à un logement. Agréée par l'Etat, l'aivs56 répond aux mêmes missions et dépend du même cadre légal qu'une agence immobilière classique.

Pourquoi faire appel à une agence immobilière à vocation sociale ?

Via leur statut d'organismes d'intermédiation locative, les AIVS apportent de multiples avantages aux propriétaires (garantie loyers impayés gratuite, frais de gestion réduits, suivi technique du logement...)

Depuis le 1^{er} janvier 2022, grâce au nouveau dispositif « Loc'Avantages », l'Etat octroie une réduction d'impôt allant jusqu'à 65% et des primes de 1000 à 3000€ pour les propriétaires faisant le choix de l'intermédiation locative.

Fondée sur le principe « gagnant-gagnant », l'intermédiation locative offre donc de nombreux avantages qui sécurisent les propriétaires tout en favorisant le relogement des ménages modestes avec la mise en place de loyers plafonnés.

Envie d'en savoir plus sur la location solidaire et le nouveau dispositif « Loc'Avantages » ?

Contactez l'aivs56 de l'Amisep (87 Boulevard de la Paix à Vannes) : 02 97 40 60 11 / site internet : www.aivs-56.fr

Agence ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 14h à 17h.

Les aides pour l'achat de vélos cargo et électriques prolongées



Afin de faciliter les déplacements doux et actifs, Lorient Agglomération a mis en place une aide financière à l'achat de vélos cargo, vélos pliants et à assistance électrique en 2021. Face au très beau succès rencontré, cette aide est prolongée et même renforcée pour 2022.

Privilégier le vélo pour se rendre au travail, faire les courses, ou des sorties sportives ou de loisirs : c'est l'objectif de l'aide aux particuliers proposée par Lorient Agglomération en 2021 et reconduite pour 2022 (sont exclus les achats effectués sur Internet).

Les efforts pour favoriser les déplacements à vélo concernent plusieurs axes : l'aide à l'achat, mais aussi le développement des voies cyclables et sécurisées ainsi que la coexistence avec les autres modes de déplacement. Le Schéma Cyclable de Lorient Agglomération est d'ailleurs en cours de révision et devrait être soumis au Conseil communautaire cet été.

Depuis le lancement du dispositif en mai 2021, 170 500 € ont été débloqués pour aider plus de 900 foyers à acheter un vélo cargo, un vélo pliant ou un vélo à assistance électrique (VAE). Face à l'intérêt des habitants, Lorient Agglomération propose de renouveler cette aide pour 2022 en augmentant le montant de l'enveloppe prévisionnelle. Cette action s'inscrit pleinement dans le projet de territoire voté le 9 novembre 2021.

L'aide de Lorient Agglomération suit en 2022 les mêmes règles qu'en 2021 :

- Elle peut prendre en charge 20% du prix du vélo ;
- Elle est plafonnée à 200 € pour un VAE, à 250 € pour un vélo cargo et à 100 € pour un vélo pliant (autorisé dans les transports collectifs) ;
- Elle est cumulable avec le dispositif Bonus Vélo de l'Etat (pour les personnes non imposables) ;
- Elle ne concerne pas les vélos de loisirs, VTT, tandem, vélo de course... ;
- Elle est limitée à une aide par an et par foyer.

Le formulaire est disponible sur le site internet :

www.lorient-agglo.bzh.

Il devra être retourné, moins de trois mois après l'achat, à Lorient Agglomération par courrier postal (Direction des transports et déplacements – CS 20001 – 56314 Lorient) complété et accompagné de la facture, d'une attestation de domicile, d'une copie du certificat d'homologation, d'un relevé d'identité bancaire et d'une copie de la pièce d'identité du demandeur, des certificats d'identification et d'homologation du vélo.



Vous êtes chauffé à l'électricité ? Réalisez gratuitement des économies d'énergie

Caudan, commune de Lorient Agglomération, soutient une action écologique et solidaire menée par la société française Voltalis qui propose un dispositif d'économies d'énergie innovant à l'ensemble des habitants du territoire chauffés électriquement.

Ce dispositif se matérialise par un boîtier connecté, installé gratuitement dans votre logement. Allié à une application mobile dédiée, il vous permet de suivre, maîtriser et réduire les consommations électriques de vos appareils très énergivores, comme les radiateurs et chauffe-eaux, qui peuvent représenter jusqu'à 77% de votre consommation annuelle.

Ce boîtier offre en effet un accès 100% gratuit à un espace personnalisé, disponible sur PC, smartphones et tablettes, permettant de suivre sa consommation électrique et de piloter et programmer son chauffage en toute simplicité selon ses habitudes de vie.

Autre avantage : véritablement écologique et solidaire, ce dispositif permet de limiter le recours aux centrales thermiques polluantes lors des pics de consommation, tout en participant à la sécurisation de notre approvisionnement en électricité.

Sans impact sur votre confort, la solution Voltalis permet ainsi de réaliser jusqu'à 15% d'économies sur votre consommation électrique annuelle tout en contribuant activement à la transition écologique.

Cette initiative est en totale cohérence avec les objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Lorient Agglomération dont notre commune fait partie. De ce fait, Caudan invite l'ensemble des foyers chauffés au tout électrique à adhérer au dispositif Voltalis.

Pour plus d'informations ou pour prendre le rendez-vous d'installation de votre boîtier, les conseillers seront présents sur notre commune à partir du 20 juin. N'hésitez pas à leur poser toutes vos questions. Vous pouvez également contacter Voltalis au 02 44 19 84 62 ou à lorient-agglomeration@voltalis.com.



Rénovation des logements : un coup de pouce supplémentaire de Lorient Agglomération

Afin d'accélérer la rénovation énergétique du parc privé local, Lorient Agglomération met l'accent sur le conseil aux habitants et des aides financières plus incitatives.

Lorient Agglomération souhaite faire évoluer l'accompagnement proposé aux habitants du territoire qui envisagent de rénover un logement de plus de 15 ans, quels que soient leurs revenus, et ajuste ses aides pour les rendre plus incitatives, dans le contexte de l'émergence des nouveaux dispositifs gouvernementaux comme MaPrimeRénov'.

Sur le volet de la rénovation énergétique, Lorient Agglomération propose plusieurs actions pour les propriétaires occupants d'une maison individuelle ou d'un appartement mais aussi pour les propriétaires bailleurs :

- **Un conseil gratuit** réalisé par les services de l'Espace Info Habitat et destiné aux propriétaires occupants ou bailleurs ;
- **Une subvention à hauteur de 50% pour un audit énergétique global** réalisé par un bureau d'études qualifié (aide plafonnée à 400€) et destinée aux propriétaires occupants ou bailleurs.

Concernant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou présentant un handicap, Lorient Agglomération propose :

- **Le maintien du diagnostic conseil gratuit** (diagnostic conseil par un ergothérapeute libéral et accompagnement par le service habitat) pour les ménages sous plafonds de ressources ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) ;
- **Une subvention du diagnostic conseil par un ergothérapeute libéral à hauteur de 50%** (aide plafonnée à 350€) pour les propriétaires occupants ayant des ressources supérieures aux plafonds ANAH.

Pour les copropriétés, Lorient Agglomération propose également un accompagnement dans la prise de décision par le subventionnement des dépenses de remise à plat des règlements et/ou de l'état descriptif de division, et par le subventionnement d'un audit énergétique ou d'un diagnostic technique général à hauteur de 50% des frais engagés (aide plafonnée à 1500€)

AIDES AUX TRAVAUX : DES OFFRES MULTIPLES ET ADAPTÉES

Pour les travaux de **rénovation thermique et de lutte contre la précarité énergétique**, Lorient Agglomération accorde déjà une aide forfaitaire de **1 000 à 2 500 €** pour les ménages sous plafonds de ressources ANAH en fonction du gain énergétique qu'apporteront les travaux. Désormais, pour les **travaux de rénovation globale**, une subvention forfaitaire de **4 000 €** pourra être attribuée sous condition du gain énergétique (passage d'étiquettes E, F ou G à une étiquette A ou B) sans condition de ressources et un **bonus « matériaux biosourcés »** (15 €/m², aide plafonnée à 1 500 €) pourra également être accordé. Ces aides peuvent concerner des travaux de rénovation énergétique dans une maison individuelle ou dans un appartement. Lorient Agglomération souhaite également proposer une aide forfaitaire de 800 € pour l'installation d'un chauffe-eau solaire afin d'encourager le recours aux énergies renouvelables.

Concernant les travaux de **maintien à domicile** des personnes âgées et/ou présentant un handicap, tous les ménages pourront prétendre à une aide, pour un **montant maximal de 1 000 € ou 2 000 €** en fonction des ressources.



Une question ? Contactez l'Espace Info Habitat de Lorient Agglomération

au numéro vert : **0 800 100 601** ou par mail à : conseillers-habitat@agglo-lorient.fr

Adresse : 6 rue de l'Aquilon Quai du Péristyle 56100 Lorient

Plus d'infos sur www.lorient-agglo.bzh/vos-services/habitat-et-urbanisme/espace-info-habitat/



La majorité

L'AGRICULTURE CAUDANAISE : UNE FIERTÉ POUR NOTRE COMMUNE.

Véritable marqueur historique de notre commune, l'agriculture prend toute sa place dans notre vie au quotidien.

En réponse aux inquiétudes de rupture d'approvisionnement alimentaire lors de conflits mondiaux tels que le subissent dramatiquement les Ukrainiens ces dernières semaines, l'agriculture doit tout d'abord permettre d'assurer la souveraineté alimentaire de notre territoire. Le rôle primaire de l'agriculture est bel et bien de nourrir la population que ce soit par la production légumineuse et céréalière ou par les différents élevages.

Nos exploitants agricoles sont malheureusement parfois victimes du phénomène d'agri-bashing, conséquence directe la plupart du temps d'une méconnaissance des nouvelles pratiques agricoles mises en œuvre. Venez rencontrer et échanger avec les agriculteurs : ils vous expliqueront comment ils allient passion et innovation au quotidien pour assurer leurs productions, tout en assurant au quotidien l'entretien des espaces ruraux.

Que ce soit en agriculture biologique, raisonnée ou traditionnelle, la vingtaine d'exploitations présentes sur notre commune mettent en œuvre au quotidien de nouvelles pratiques permettant de s'orienter vers un meilleur respect de l'Environnement et de la biodiversité. **Leurs conditions de travail sont souvent difficiles, comment imaginer une campagne sans paysans ? Soutenons et accompagnons leurs efforts et nous réussons la cohabitation de tous les usagers.**

La minorité

Le Conseil municipal s'est réuni le 7 mars pour voter le budget 2022. Temps fort de la vie de la commune, c'est l'occasion pour la majorité de présenter ses choix politiques. Nous avons salué certaines décisions : l'isolation des écoles publiques, la requalification du restaurant scolaire et du quartier voisin ainsi que la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles. Nous apprécions aussi le recours à l'emprunt, mettant fin à des années de dogmes. Mais nous avons aussi formulé des réserves. D'abord, sur le plan social, nous sommes étonnés qu'une analyse des besoins sociaux n'ait pas été réalisée sur notre commune, cette démarche étant une obligation réglementaire pour les centres communaux d'action sociale. L'action de ces derniers ne se limite pas à distribuer des aides sociales mais participe aussi au développement global d'une commune. La majorité n'a pas non plus retenu la création d'un budget participatif, l'ouverture d'une ligne budgétaire dédiée à un plan de déplacement doux ou encore la mise en œuvre d'un audit énergétique des bâtiments publics qui dégagerait des priorités et identifierait les urgences, loin de sa politique du coup par coup.

Nous avons aussi questionné le développement de la commune et encouragé à intégrer, dans les futurs aménagements de Lenn Sec'h, les impératifs sociaux et environnementaux qui n'ont jusqu'ici pas été suffisamment pris en compte : énergie individuelle et collective, végétalisation, déplacements doux, préservation de la biodiversité. Tout doit être réexaminé à l'aune de l'urgence climatique et d'une relocalisation de nos

LE COMMERCE À CAUDAN : UN DYNAMISME ET DES PROJETS.

Plusieurs commerces sont venus renforcer l'offre commerciale du centre-ville ces derniers mois, confirmant l'attractivité économique de notre commune. La commune de Caudan et Lorient Agglomération accompagnent les porteurs de projets dans leurs installations en facilitant la mise en relation avec les bailleurs de locaux, en proposant une communication sur les supports communaux ou en apportant un soutien financier (subvention Pass commerce et artisanat).

Afin de définir les actions à mener dans les mois et les années à venir pour adapter l'offre commerciale aux évolutions de consommation des Caudanais et des Caudanaises, la commune a missionné un bureau d'étude pour établir un plan de référence pour le développement du commerce dans le centre-ville. Cette étude de prospective urbaine et commerciale nous permettra d'orienter les décisions que nous aurons à prendre pour développer et conforter le commerce sur les différents pôles consommation du centre-ville.

En tant qu'élus de terrain en contact permanent avec nos différents acteurs économiques, nous nous réjouissons par ailleurs de la renaissance de l'Union des Commerçants de Caudan. L'association projette d'ores et déjà plusieurs animations pour les mois à venir.

Chacun peut participer à l'enquête consommateurs en cours, rendez-vous sur le site de la commune.

L'équipe de Vivons Caudan

ressources. Ce quartier « exemplaire », selon la majorité, ne peut plus se chauffer via du gaz russe !

Nous espérons que ces propositions seront entendues car le Conseil Municipal n'est pas le lieu de débat et de réflexion collective qu'il devrait être.

Nous nous réjouissons de la victoire aux élections cantonales de Myrienne Coché et d'Alain Caris. Elle marque une progression des votes de gauche dans notre commune, tant par rapport aux élections Municipales de mars 2020 qu'à l'élection départementale de juin 2021 (+2,72%). Avec 8 élu-es de gauche au Conseil départemental, elle renforce les efforts de ceux qui œuvrent en faveur d'une vie citoyenne, écologiste et solidaire, au sein d'une assemblée départementale qui ne mesure pas l'urgence des enjeux sociaux, climatiques et démocratiques.

Nous déplorons la vision « clientéliste » du groupe de notre maire, « Vivons Caudan », pour lequel « un conseiller départemental d'opposition ne pourra jouer aucun rôle actif au service de notre commune » (communiqué de presse du 16 mars). Étrange conception de la démocratie !

A l'opposé, nous nous efforcerons de proposer des alternatives crédibles pour l'ensemble des habitants de notre commune.

Dans cet esprit, nous proposons un échange sur le thème « quels modes de déplacements pour demain à Caudan ? » le 28 avril à 18h salle de la mairie.

Pour Caudan en transition,
Pascale Audoin, Déborah Defossez



Recette de Saison

Veni, vidi, vici : l'asperge est venue, a vu et a conquis ! Et la reine du printemps compte bien s'inviter à table, en recettes vertes qui font du bien...

En solo ou en saladier, en sauce ou juste grillé, le légume tendre ne compte pas patienter jusqu'à l'été. Le vert printanier, c'est maintenant, en salades de féculents croquants, veloutés fondants ou tartes et omelettes croquignolottes. En résumé ? Attrapez un panier et filez au marché de Caudan, l'asperge est réveillée !

Aujourd'hui, nous vous proposons la recette de la famille GASPARD :



Tatinettes de surimi à la mousse d'asperge

TEMPS TOTAL : 30 min | **PRÉPARATION :** 20 min | **CUISSON :** 10 min

LES INGRÉDIENTS :

- 600 g d'asperges vertes
- 12 surimi frais
- 1 c.à.s de persil haché
- Sel, poivre
- 75 g de crème fraîche épaisse
- 2 œufs
- 1 c.à.s de ciboulette hachée

LES ÉTAPES DE PRÉPARATION

- Faites cuire les asperges à l'eau bouillante jusqu'à ce qu'elles soient bien tendres; égouttez-les soigneusement pour faire sortir toute l'eau.
- Mélangez dans le bol d'un mixer les asperges avec la crème, les œufs, les herbes et l'assaisonnement ; mixez.
- Huilez légèrement 6 ramequins.
- Déroulez un peu les bâtonnets de surimi. D'un coup de couteau, séparez la partie rose de la partie blanche, de façon à obtenir 12 rectangles roses et 12 bâtonnets tout blancs.
- Coupez les bâtonnets en fines rondelles et ajoutez-les à la préparation aux asperges.
- Mélangez délicatement avec une cuillère.
- Tapissez le fond des ramequins avec 2 rectangles roses (côté rose contre le fond du ramequin).
- Répartissez délicatement la mousse d'asperges, en essayant de ne pas déplacer le surimi; il faut compter environ 4 grosses cuillères à soupe de mousse par ramequin.
- Faites cuire les ramequins 3 par 3, au micro-ondes, pendant 4 min environ, à puissance maximale. Ou au bain-marie, à 180°C (th 6), pendant 40 min.
- Vérifiez la cuisson des ramequins, en tapotant un peu le dessus de la mousse avec le doigt : elle doit être ferme.
- Démoulez et servez tiède ou froid.
- Ces tatinettes se dégustent natures ou alors accompagnées d'une vinaigrette, d'une sauce au yaourt ou à la crème (aux herbes). Une petite mayo, une sauce hollandaise ou mousseline feront aussi très bien l'affaire.
- Mais attention l'asperge et le surimi ont un goût très fin qu'il ne faut pas « tuer » sous un excès de sauce ou une sauce trop forte.



A VOS FOURNEAUX

Vous aimez cuisiner des recettes savoureuses et vous aimez les partager ? N'hésitez pas à nous les proposer !

Vous pouvez nous soumettre votre recette par mail à communication@caudan.fr ou la déposer en mairie.

La plus originale paraîtra dans le prochain Caudan Magazine.